

Urbanisme favorable à la santé : enjeux pour les collectivités dans l'Hérault

 Aménagement du territoire

Mots clés

EIS santé urbanisme

 Mise à jour de cette page : 15/03/2022

[Ressources pour comprendre et transmettre](#)

Format :

[Dossier de connaissances ou d'information](#)

Année :

2021

Auteur :

[CODES 34](#)

Cette enquête a été réalisée dans le cadre de la feuille de route 2021 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens entre l'ARS Occitanie (Agence Régionale de Santé) et l'Ireps Occitanie (Instance Régionale de Promotion de la Santé), pour laquelle le CODES 34 (Comité Départemental d'Education pour la Santé) assure le déploiement des missions sur l'Hérault en lien avec la délégation départementale de l'ARS.

L'enquête s'intègre à l'Axe 2 sur PRSE 3 (Programme Régional Santé-Environnement) : « Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé »

La mission est aussi en lien avec l'Axe 1.2 du PRSE 3 qui est de « Favoriser l'appropriation par les collectivités territoriales de leur rôle en santé environnementale ».

Objectifs de la démarche

Objectif prioritaire : Recenser les besoins :

- Qu'est-ce qui pourrait aider, motiver les collectivités Héraultaises à la mise en place de projets d'UFS ? à une démarche d'EIS ?
- Quel type d'événement ou service pourrait aider / impulser une démarche d'UFS et selon quelles modalités ?

Objectif secondaire : Obtenir un état des lieux des connaissances et démarches existantes :

- Connaissances des collectivités vis-à-vis de l'UFS et l'EIS
- Démarches d'UFS ou d'EIS mises en oeuvres
- Freins / Leviers
- Perspectives

Méthodologie d'enquête

Les acteurs ciblés sont sollicités pour répondre à un entretien qualitatif, par téléphone, en visioconférence ou en présentiel.

La grille d'entretien a été préparée avec la délégation de l'Hérault de l'ARS Occitanie, avec le soutien méthodologique des référentes régionales en santé-environnement de l'Ireps Occitanie.

Consulter le dossier

Rapport d'enquête UFS CODES 34 CPOM-ARS-2021-VF.PDF

Licence: CC-by-SA

